

JACQUES DELAYE

**LOUIS XV
ET DAMIENS**

nrf

GALLIMARD

A Françoise

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Cet ouvrage n'est ni un roman historique, ni un livre d'histoire, ni une biographie, au sens strict du terme. Ce sont les vies parallèles d'un certain Damiens, laquais au XVIII^e siècle, et d'un roi de France, Louis XV, de cinq ans son aîné.

En ce qui concerne le souverain, la documentation est abondante. A l'inverse, les historiens ne consacrent à Damiens que quelques pages, voire quelques lignes, ce qui peut sembler surprenant, car sous son aspect falot se dissimule un personnage considérable, dont le geste fut le point de départ d'un mouvement qui trouva son prolongement, puis son aboutissement, le 14 juillet 1789.

Robert-François Damiens est le représentant d'un monde méprisé, mais essentiel, celui des domestiques, fait de nuances et de contrastes, esclave ou petit seigneur, adorateur ou ennemi juré des maîtres, bavard ou muet, défenseur ou agitateur. Mercier le décrit ainsi : « Cette armée de domestiques inutiles et faits uniquement pour la parade est bien la masse de corruption la plus dangereuse qui pût entrer dans une ville où les débordements sans nombre qui en naissent et qui ne vont qu'en s'accroissant menacent d'apporter tôt ou tard quelque désastre inévitable. »

Damiens, simple valet, ne fut qu'un instrument. C'est ce que nous avons pu démontrer, à l'aide de documents incontestables longtemps détournés et récemment retrouvés. Ces

pièces, pour la plupart inédites, expliquent les motivations de Damiens et de son acte criminel dont, en fait, la responsabilité incombe à de puissantes personnalités politiques proches du roi et de la Pompadour.

Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir parfois préféré, pour exposer ces faits nouveaux, le dialogue à la forme narrative. C'est délibérément que nous avons pris le parti d'un imaginaire basé sur une somme de documents authentiques relatifs aux mœurs de la société existante au cours de cette première moitié du XVIII^e siècle, afin de recréer de manière vivante le contexte social dans lequel vécut cet humble laquais. C'est pourquoi le dialogue s'est imposé, presque malgré nous, comme s'est imposé le temps présent plutôt que le passé simple. Mais, écrire : « Tout permet de supposer qu'en cet instant, il décida de raccompagner cet homme jusqu'à son domicile, afin qu'il arrivât à temps, et lui tendit la main pour l'aider à monter dans la voiture... » est-il moins sujet à caution que : « Monte, dit-il en lui tendant la main. Je vais te raccompagner jusque chez toi » ?

Au-delà de l'expression, seule la vérité importe.

En dépit de ce choix déterminé, d'un dialogue basé sur des faits réels, nous n'avons pris aucune liberté avec l'Histoire. Nous avons simplement essayé de donner une vie profonde à la substance historique.

J. D.

I

La salle commune de la mesure est grande et obscure : le principal corps de logis est cependant, comme il se doit, tourné vers le midi, mais les quatre fenêtres aux vitres épaisses sont étroites et leurs centres en fond de bouteille ne laisse pénétrer la lumière du jour que chichement. Au-delà, s'étendent les vastes plaines de l'Artois. De l'autre côté, un judas permet de guetter sur la route l'arrivée d'un messenger ou d'un « porte-balle », qui vient livrer dans les campagnes les produits de l'industrie des villes.

Marie termine l'emmaillotement de sa petite dernière, Catherine, un an. Bras et jambes bloqués dans un tissu rugueux, l'enfant ne peut plus bouger. Urine et excréments sont enfermés dans des linges serrés autour de son corps. Ainsi, les mauvaises odeurs sont-elles retenues et les nettoyages évités. La mère enroule maintenant la petite dans une banderlette qui la fait ressembler à une momie miniature. Elle restera de la sorte immobilisée deux jours au moins, laissant à la jeune femme la possibilité de vaquer à ses occupations.

Marie ne peut plus allaiter. En ce début du XVIII^e siècle, les denrées sont rares et chères. Comme beaucoup de femmes sous-alimentées, elle est atteinte d'écrouelles. Scrofule et scorbut sont maux courants et nombreuses les mères aux sources taries. Elle saisit une petite corne évidée, la remplit de lait de vache et se prépare à enfoncer le côté percé dans la

bouche du nourrisson lorsqu'un gosse entre en hurlant : Robert-François, quatre ans, le plus turbulent de tous, vient de se chamailler avec Jacques-Louis, trois ans. Agacée, Marie se saisit de l'enfant et le juche sur un bahut. Puis, elle fait ingurgiter au bébé le contenu de la corne. A midi, elle a mâché quelques châtaignes et introduit cette purée, véritable bouillon de culture, entre les lèvres de la petite Catherine. C'est maintenant le second et dernier repas de la journée. A ce manque d'hygiène, à ce régime désordonné, seuls les plus robustes résistent. Sur dix enfants, Marie en a déjà perdu six, morts de diarrhées, de convulsions ou d'occlusions intestinales. Ainsi s'opère en cette année 1719 la fonction épurative de la sélection naturelle. La mortalité infantile dépasse 27 % et, si perdre plusieurs enfants est un fléau, c'est surtout une inévitable fatalité.

Marie Guillemant est vieille de trente-quatre années de misère, moins une période assez brève de bonheur relatif. A vingt et un ans, elle a épousé Pierre Damiens, fermier chez M. Raulin d'Essars à Orlincourt, hameau dépendant de Monchy-le-Breton. Quoique marié très jeune pour l'époque, le couple était bien considéré. Il ne faisait pas partie de cette basse catégorie de travailleurs agricoles démunie d'avances et de biens, de ce million de serfs encore soumis à la mainmorte qui permet au seigneur de disposer des biens laissés par son vassal après sa mort. Marie et Pierre Damiens appartenaient à cette classe de plusieurs millions de paysans français pleinement affranchis. C'est l'étendue des terres qui détermine les diverses classes de la paysannerie. Il est indispensable, pour vivre de la culture de ses champs, de posséder au moins cinq hectares ; ce n'était pas le cas de Pierre. Mais il était propriétaire d'un hectare, ce qui lui permettait de travailler pour le compte de M. Raulin d'Essars, détenteur de la majeure partie du sol de Monchy-le-Breton.

Et ce furent là les trois seules années paisibles de l'existence de la jeune femme. Aujourd'hui encore elle a

l'impression d'avoir joué à la fermière. Elle revoit la porte à deux battants et la cour entourée de murs de bauge, bordés de grands ormes. Ils possédaient alors une grande salle, une cuisine et trois chambres en enfilade. Le four à cuire le pain s'arrondissait au pignon de la maison et donnait accès au grenier par un escalier droit. Dans la salle commune, le foyer autour duquel on se réunissait. L'âtre était pavé de pierres plates et la cheminée était si haute, large et profonde que, sous son vaste manteau, elle pouvait abriter une ou deux personnes de chaque côté du feu. Et tout autour, sur le vaisselier accroché à la muraille, les pots de terre, les gobelets d'étain, les chandeliers de fer, la bassinoire d'airain et la lanterne de corne à carcasse de bois. Près de l'âtre, le banc à sel, meuble à base carrée, renfermait la provision du précieux produit. Au centre de la pièce, la table en chêne montée sur son escarissure pouvait s'allonger par les deux bouts. Autour, le banc à dossier et les bancelles faites de bois massif. Pour le souper, Marie disposait sur la table assiettes, écuelles, cuillers d'étain et fourchettes de laiton soigneusement écurées. Et un peu plus tard, autour de cette table se trouvaient réunis les vigneron, les garçons de charrue, le bouvier, le berger et les deux servantes qui gouvernaient les vaches et la laiterie. Le haut bout de la table était occupé de droit par Pierre parce que c'était la meilleure place, près de la cheminée. Assise à ses côtés, Marie devait se lever souvent pour apporter les plats, servir et desservir, car elle seule se mêlait de cuisine. Auprès des maîtres, les garçons de charrues, les vigneron puis le bouvier, le berger et enfin les deux servantes qui avaient travaillé depuis l'aube et soupaient tranquillement. Ces deux femmes avaient pour charge de surveiller et de faire manger Antoine, à l'époque seul enfant du couple. C'était un beau garçon de trois ans, rougeaud, réjouit et toujours de bonne humeur au point que son père l'avait surnommé « la Joie ». Les deux servantes se trouvaient ainsi à l'autre bout de la table, sous le regard vigilant de leur maîtresse.

C'était l'heureux temps des bons repas : la soupe au pain, préparée au pur sel, avec en semaine du beurre ou de l'huile et le dimanche de larges morceaux de lard. Dans le saloir en pierre qui occupait un coin du logis il y avait jusqu'à cent livres de lard. Le cochon à l'engrais dans la porcelière servait aux repas d'hiver. Parfois même, le dimanche des Brandons ou à la Saint-Jean, Marie mettait dans les assiettes un morceau de bœuf ou de mouton, rarissimes viandes de luxe. Choux, haricots ou fèves accompagnaient le plat principal. Les vignes du Nord ou de Picardie fournissaient du vin, boisson préférée des paysans, riches ou pauvres. On leur faisait grief de planter trop de vignes dont la culture nuisait à celle du blé.

Marie tourne la tête : perché sur le tabouret, Robert-François hurle et s'agite au point qu'il va chuter. La mère s'essuie les mains à son tablier de toile, saisit l'enfant et le pose plus bas, sur la tinette à battre le beurre. Puis elle retire la corne vidée de son lait des lèvres de la petite Catherine et accroche l'enfant à un clou planté dans le mur après lequel elle restera suspendue des heures durant : ainsi les rats ou les animaux de la ferme ne pourront l'approcher, la mordre, la blesser ou la manger.

Marie n'avait guère été éprouvée par la perte de ses six enfants : le décès d'un bébé est un fait si banal que les parents n'assistent même pas à l'enterrement. L'enfant n'est pas désiré, mais accepté comme un devoir. Ensuite, « la divine sélection se fait naturellement »... C'est ce qu'affirme le curé au prône du dimanche. Voilà pourquoi devant un bébé malade, les parents ne font rien pour contrecarrer la volonté céleste. Au reste, quatre enfants représentent pour le couple Damiens une charge déjà supérieure à ses revenus, surtout depuis que le père a été renvoyé par M. Raulin d'Essars. Marie n'en connut jamais la raison. « J'ai fait de mauvaises affaires », lui avait seulement dit Pierre en entassant sur une carriole leur mobilier et quelques hardes. Ce jour-là, ils quittèrent Monchyle-Breton pour s'installer à La Thieuloye, dans cette sombre

masure aux murs de torchis badigeonnés de chaux. De fermier, Pierre était devenu manouvrier, c'est-à-dire qu'il était entré dans la masse des brassiers, laboureurs à bras, gagne-petits, tout au bas de l'échelle paysanne. Depuis, il se louait pour les travaux agricoles, en échange de trois ou quatre setiers de grains et de la remise de ses dettes. Mais pour payer l'impôt il faut bien quelque argent et pour en obtenir Pierre dut vendre plusieurs meubles. Et tout cela parce que les gages en livres constantes ne cessaient de baisser. C'est ainsi qu'à la dernière Saint-Jean, Marie vit partir son lit, le meuble le plus soigné, le plus coûteux de la maison, une pièce superbe, avec le châlit de chêne et des sculptures sur les frontons. Marie avait hérité ce lit à la mort de ses parents. Elle y était née et ses enfants aussi. A Monchy, il trônait de ses quatre piliers et ses rideaux de dentelle au centre de la plus grande chambre. A présent, dans le réduit qui jouxte la salle commune, Pierre et Marie dorment sur une méchante paillasse.

Le clocher de l'église sonne l'heure de la fin du travail. Pierre ne va pas tarder à rentrer, à moins qu'il ne fasse un arrêt chez son beau-frère, Jacques Guillemant, le cabaretier, ce qui lui arrive de plus en plus souvent. Combien lui doit-il ? Marie l'ignore, mais beaucoup, certainement, à force de menus emprunts. A l'époque de la soudure, Jacques a prêté trois mesures de mil et chaque mois Pierre lui apporte un chevreau, des poules, une oie ou des châtaignes, ce qui dépasse nettement la dette. C'est que Pierre doit régler en supplément le vin, le cidre et les jus de prunelles qu'il consomme chez son beau-frère ; des mauvaises boissons qui lui tournent la tête et le rendent hargneux. Le cabaret, c'est l'école du vice et de la perversion. De cela aussi le curé parle le dimanche.

Dans l'écuellier à claire-voie, la mère prend deux cuillers en bois et deux écuelles qu'elle pose sur la table. Il faut se presser de coucher la marmaille car Pierre supporte de moins en moins la présence des enfants.

L'aîné, Antoine dit « la Joie », qui vient d'avoir sept ans,

joue avec Jacques-louis à pousser un palet, sorte de pierre plate et ronde, sur le sol en terre battue. Marie confisque le jouet et ordonne aux enfants de se mettre à table. Elle ouvre la porte et appelle Robert-François qui a profité de son inattention pour s'échapper. Elle crie son nom plusieurs fois : la nuit est froide en cette fin d'hiver et le vent s'engouffre dans la pièce, fait ronfler la cheminée et grandir les flammes qui deviennent gigantesques. Elle referme la porte et le feu s'apaise. Où est encore passé ce satané marmot ? Son père l'a surnommé « Robert le Diable » à juste titre : ce gosse de quatre ans est turbulent, épuisant, infernal ; nerveux, il n'arrête pas de la journée et accumule sottises sur bêtises. Il est pourtant timide et affectueux, mais il donne à Marie plus de travail que les trois autres réunis. Malgré cela, il est son préféré ; elle lui trouve de l'intelligence et du caractère. Ce caractère qui fait tant défaut à son mari, brutal mais faible et paresseux. Dans la huche, elle prend un pain dont l'extrémité entamée est ornée d'une encoche. Le soir, après souper, Pierre marquait la miche afin que personne ne se permît d'y toucher en son absence. Elle pose le pain rond sur la table mais les enfants n'en mangeront pas. Il fait de plus en plus sombre. Marie détache d'un paquet fixé par un clou à une solive, une chandelle qu'elle allume et pose dans une torchère en bois. Elle soulève le couvercle de la marmite pendue à une crémaillère : un nuage de vapeur s'élève et une odeur de choux envahit la pièce.

— Antoine la Joie ! Apporte-moi les écuelles !

Elle sert la soupe à l'aide d'une louche et le gosse repart à petits pas, attentif à ne rien renverser du potage brûlant. La femme pose dans la cendre chaude trois œufs qui compléteront le maigre repas.

Dehors, Robert-François est parvenu au faite du cerisier. Il est grand pour son âge, ce qui l'a bien aidé. C'est la première fois qu'il atteint ce sommet et l'exaltation le rend fébrile. Assis, ses menottes bien serrées autour de deux branches, il est aussi à l'aise que dans le carrosse d'une fée. Le soleil est parti se

coucher pour laisser place à la lune. Un halo lactescent éclaire le sol de la cour où se dessinent des ombres gigantesques. Robert-François lève un bras et le sol se marque d'un fulgurant trait noir qui gagne en s'élargissant le mur de la mesure. Lentement, il ramène son bras vers lui et le relève brusquement, un peu plus vers la gauche afin que l'ombre fonce sur la porte... et la porte s'ouvre, ce qui ne le surprend même pas. Sa mère crie son nom à plusieurs reprises. Le gamin s'immobilise pour ne pas signaler sa présence. La porte, en se refermant, efface la silhouette de Marie. L'enfant se retourne pour faire face au disque lumineux. Il le fixe longtemps et voit à l'intérieur un bonhomme courbé sous le poids d'un fagot de bois, puis le visage d'une dame très belle et enfin une bouche immense fendue par un rire laissant apparaître de larges dents grises. Les yeux lui font mal. Il ferme ses paupières d'où jaillissent des traits rouges qui zigzaguent en tous sens. L'impression est fabuleuse. Le grincement du portail le projette dans la réalité. C'est son père. Il se retourne, cherche du pied un point d'appui sur le tronc pour s'immobiliser et laisser passer le danger. Son sabot glisse; il se raccroche aux deux branches dont l'une se brise et fait un demi-tour sur lui-même. Accroché d'une seule main, son petit corps oscillant dans le vide, il ne bouge plus. Le bruit des pas s'arrête dans la cour. Pierre, alerté par le bruit, rejette sur l'épaule un pan de son manteau de drap bleu pour se donner de l'aise, puis lève la tête vers le haut du cerisier d'où vient le craquement. Il reconnaît son fils, ombre chinoise qui se balance et se détache sur le cercle lumineux de la pleine lune. La colère l'empoigne : il frappe le sol du sabot et le tronc du cerisier avec le bout de son gourdin en vitupérant la malignité de ce maudit sacripant. D'autant que ce soir, il se sent de méchante humeur à cause d'une dispute qui vient de l'opposer à son beau-frère le cabaretier. Jacques lui avait reproché de trop boire et de payer trop peu. Pour un rien de plus, ils se battaient. La rage monte en lui et son visage devient écarlate. Il secoue le cerisier qui

tremble puis bringuebale. Le gosse crispe ses mains sur le bois rugueux. Il faut tenir, il tiendra. Mais l'ébranlement devient si fort que la branche casse sous son poids. Il tombe, tête la première, sur la terre boueuse de la cour. Couché sur le flanc, il ressent à la base du cou, sur le côté droit, comme une brûlure. Un coup de pied qui lui arrive dans les reins l'oblige à ouvrir les yeux. Il a très mal mais ne crie pas. La main de son père s'approche et grandit puis devient énorme et disparaît lorsqu'une giflle lui cingle la joue. Une grosse patte le saisit par la culotte et le pose sur ses pieds. Il titube.

Marie retire les œufs de la cendre chaude et pose sur la table un pichet rempli d'eau. Au même moment elle entend des cris, puis le bruit d'une chute. Elle ouvre la porte et aperçoit deux ombres : son mari traîne Robert-François dans la cour. Il le tient par un bras et le gosse, allongé, les yeux fermés, se laisse tirer. Le père entre dans la salle, repousse d'un geste la mère, lève le marmot couvert de gadoue au bout de son poing et le précipite sur le sol de terre battue. L'enfant tombe encore sur le côté droit et la douleur dans sa nuque se ravive, devient fulgurante et il se retient pour ne pas hurler.

— Voyez donc la mauvaise bête... Le révolté... Je vais le mâter ce diable.

Pierre ordonne à sa femme de s'asseoir. Il pose sur les genoux de la mère le petit couché sur le ventre et lui arrache sa culotte. A côté de l'âtre il prend une poignée de brindilles qu'il choisit fines et souples en jurant qu'il arriverait bien à faire pleurer ce maudit démon.

— Je vais lui faire sortir la mauvaiseté par le cul, hurle-t-il en frappant rudement, à grands coups réguliers.

Marie retient son souffle. Elle a caché sa main et celle de son petit qu'elle serre de toutes ses forces dans un pli de ses cottes de futaine grise. A chaque coup les petits ongles entrent dans sa paume. A présent, les fesses sont marquées de stries et par endroits la peau, trop fine, éclate, laissant perler un peu de sang. Marie éprouve une douleur physique insupportable à

chaque fois que s'abat le paquet de verges. Elle n'en peut plus et se lève en poussant un cri de bête, très long. Ses deux bras recouvrent le petit corps pour le protéger. Etonné, Pierre jette dans le feu sa poignée de brindilles, passe le revers de sa main sur son front en sueur, arrache l'enfant à sa femme, ouvre la porte de la souillarde et le lance comme une pierre sur le sol, à côté du baquet de lessive.

Doucement, Robert-François ouvre les yeux. Il est moulu, rompu mais très fier : il n'a pas pleuré, pas crié parce qu'il ne voulait pas sentir la douleur. Et il ne l'a pas sentie... Il se forçait à penser à des choses... Et surtout sa mère lui tenait la main. Il ferme son poing pour retrouver la tendre chaleur de ces doigts et revoit le visage si fin, si pur, si pâle dans la lumière d'or qui baignait la salle et s'accrochait à ses cheveux cendrés.

Un mur s'élève tout autour de lui. Il s'endort en souriant : c'est qu'aujourd'hui il s'est vraiment rapproché de la lune... Mais au moment où il allait la saisir...

II

Cinq années se sont écoulées depuis que le 1^{er} septembre 1715, un officier, arborant un plumet noir à son chapeau, a annoncé, sur le balcon de la chambre de Louis XIV à Versailles : « Le roi est mort », puis qu'après être rentré dans les appartements royaux il en est ressorti pour crier à plusieurs reprises : « Vive le roi Louis XV ! »

Agé de dix ans, l'arrière-petit-fils du grand roi est le plus doué de ses descendants. Intelligent et studieux, il est beau par surcroît : de grands yeux noirs au regard profond, de longs cheveux dont les boucles jouent sur ses épaules, une bouche aux lèvres charnues, déjà sensuelles et prometteuses d'une future vie sexuelle très active.

Le régent, Philippe d'Orléans, gouverne les affaires du royaume. Mais l'avenir est entre les mains d'un prélat aux manières douces, à l'allure modeste en apparence, à qui l'on ne connaît point d'ennemis : le cardinal de Fleury, désigné par Louis XIV lorsqu'il fallut trouver un précepteur pour son arrière-petit-fils. Sous son aspect débonnaire, cet homme mince et grand, en réalité autoritaire et persévérant, façonne son élève à son gré. Par touches délicates, sans jamais le commander, il se fait obéir, lui enseigne l'amour de Dieu et une terreur de l'enfer et de ses supplices telle qu'elle ne cessera de le tourmenter jusque dans l'accomplissement de ses multiples aventures amoureuses. Avec Saint Louis pour modèle, nourri

d'Histoire Sainte et de prières, l'enfant traduit dès l'âge de sept ans des textes latins tirés de l'Écriture Sainte. Fleury mobilise pour lui les meilleurs professeurs et savants de l'époque dont chacun se charge de lui apprendre sa spécialité : géographie, mathématiques, histoire, latin, astronomie et sciences naturelles. Les grands érudits défilent tour à tour dans les appartements du jeune roi qui travaille trois heures le matin et quatre l'après-midi. Il doit passer une autre partie de son temps en compagnie d'un vieil homme âgé de soixante-quinze ans, le maréchal de Villeroy, piètre guerrier mais ami d'enfance de Louis XIV, chargé de lui apprendre le maintien et les bonnes manières. Grâce à lui plus tard, on s'accordera à reconnaître l'air altier et la noble prestance du plus bel homme de France. Mais à quel prix !

Lorsque Louis atteint sa huitième année, l'âge de raison, l'âge d'être « repris aux femmes », Mme de Ventadour le remet, avec ses pouvoirs, entre les mains du maréchal qui aussitôt l'accable de leçons, de répétitions, de parades, de défilés et d'exhibitions comme un vulgaire comédien ! Il raffole de montrer son élève, le présente aux ambassadeurs de passage à Paris, le fait aller et venir, marcher puis courir, virevolter et saluer comme un automate, vantant son allure élégante et « sa démarche majestueuse de perdrix ». En l'obligeant à être en représentation permanente, il donne au futur roi l'horreur des gens de cour et une crainte du public qui le poursuivra tout au long de sa vie. Il lui communique aussi un certain mépris pour les hommes, ce qui explique une partie de son comportement futur. Timide, l'enfant-roi n'aime pas les visages nouveaux. Parce que Louis XIV s'intéressait à la danse, Villeroy oblige son élève à danser des ballets devant un public. Il le produit aux Tuileries, dans la grande salle des machines, le 7 février 1720, entouré de danseurs et de danseuses de l'Opéra, durant cinq représentations au cours desquelles les spectateurs sont reçus sur invitations. Dès qu'il peut s'évader de ce cycle infernal, Louis XV redevient petit garçon et retrouve avec joie

les jeux de son âge auxquels il s'adonnait du temps de Mme de Ventadour : le volant, la marelle et le ballon.

Au cours de cette période, le pays s'épuise : après la guerre, la création de nouveaux impôts, l'abaissement de la valeur monétaire et les emprunts enrichissent banquiers et fermiers généraux mais appauvrissent la majorité des Français. Cette année 1720, naît à Marseille une terrible épidémie de peste, d'un navire chargé de marchandises polluées, en provenance du Proche-Orient : plus de cent mille morts qu'on ne sait où enterrer. Ailleurs, dans les campagnes, on meurt de froid et de faim, tandis qu'à Paris l'on boit, danse et mange et que l'on se retrouve dans les taillis sombres des Champs-Élysées. La débauche devient générale et il est de bon ton de boire jusqu'à se soûler au cours de festivités nocturnes.

Ramené de Vincennes aux Tuileries, le roi est trop jeune pour tenir sa cour et la noblesse débridée vit sans retenue. Philippe d'Orléans montre l'exemple. Il reçoit au Palais-Royal, en compagnie de sa maîtresse Mme de Parabère, une assemblée hétéroclite composée de nobles authentiques et de vrais roturiers décadents, spécialistes en parties fines au cours desquelles l'aristocratie s'encanaille à cœur joie. Les vins de Tokay et de Champagne embrument les esprits, et les nuits du Palais-Royal s'achèvent dans la luxure. Les grands noms du royaume se livrent aux jeux les plus dégradants. La duchesse de Berry, fille très aimée du régent, mérite une mention spéciale. Mariée à quinze ans, veuve à dix-neuf, soupçonnée d'inceste dès son enfance, Marie-Françoise Elisabeth est douée d'un charme certain et ne tarde pas à devenir l'organisatrice des soirées paternelles. Cette femme altière et orgueilleuse n'est attirée que par la canaille. Elle aime s'avilir, écouter et tenir des propos orduriers, boire comme une bourrique jusqu'à vomir sur les convives au point qu'elle parvient à choquer les hôtes du régent pourtant difficiles à s'émouvoir. Un soir qu'elle roule sous la table, ivre et nue, elle ordonne à l'un de ses laquais de la prendre dans ses bras et de la reconduire chez

JACQUES DELAYE

Louis XV et Damiens

L'un est né roi, l'autre laquais.

Un parallèle entre la vie de Louis XV et celle de Damiens permet de mieux discerner les phénomènes sociaux du XVIII^e siècle. Les historiens ne consacrent que quelques pages à Damiens, ce qui peut sembler surprenant car, sous un aspect falot, se dissimule un personnage considérable.

Un laquais vit dans l'intimité de ses maîtres, voit des fortunes se faire ou se défaire et, selon, est comblé ou souffre-douleur, esclave ou favori. Robert-François Damiens a connu tous les degrés de la servitude : du rôle de laquais ornement d'antichambre qui doit partager le lit de sa maîtresse, jusqu'à l'état de grison, le plus avilissant dans la hiérarchie domestique.

A l'aide de documents indiscutables, longtemps détournés et récemment retrouvés, nous démontrons que ce simple laquais ne fut qu'un instrument. Ces pièces, pour la plupart inédites, expliquent les motivations de Damiens et son acte criminel dont, en fait, la responsabilité incombe à de puissantes personnalités politiques proches du roi et de Mme de Pompadour.

Pour ce coup de canif, Damiens sera condamné au plus atroce supplice de tous les temps, par l'arrêt le plus inéquitable et le plus barbare de l'Histoire. En outre, son souvenir devra disparaître, son nom sera effacé de la mémoire des hommes, sa maison natale sera brûlée et sa famille exilée, portant sur le front la tache du crime de celui qui est né dans son sein. C'est la malédiction primitive, l'exorcisme qui effacera l'acte.

Sur la place de Grève, en ce lundi 28 mars 1757, aucun de ses juges, aucun de ses tortionnaires ne peut pressentir que le geste de Damiens est l'amorce d'un mouvement de révolte qui ira grandissant et atteindra tout l'Occident après avoir éclaté à Paris le 14 juillet 1789.

J. D.

Jacques Delaye, journaliste à R.T.L. et Radio France, puis chargé par Antenne 2 de grands reportages, publie son premier récit historique.



86-XI

A 70737

ISBN 2-07-070737-7

90 FF tc